

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Monteipdon

63440 SAINT PARDOUX

N° B2024-04-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 3 septembre 2024.

Nombre de membres : en exercice : 18
Présents : 16 Pouvoirs : 0
Votants : 16

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'ÉGLISE); Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Grégory BONNET (MONTCEL); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Marc CARRIAS (EFFIAT); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Olivier COUCHARD (MANZAT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Karina MONNET (ARTONNE); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES)

Excusés :

Jérôme BOREL (SERVANT); Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Monsieur Daniel CLUZEL a été élu secrétaire de séance.

**Objet : MARCHE DE TRAVAUX POUR L'INTERCONNEXION
ENTRE L'UNITE DE DISTRIBUTION DE MANZAT / LA COUSSIDIÈRE
ET L'UNITE DE DISTRIBUTION DE SAINT OURS / PESCHADOIRES**

Le Président rappelle que ponctuellement, notamment suite à des périodes de précipitations importantes, la qualité des eaux produites par les captages de La Coussidière et du Grenouilloux se dégrade et dépasse pour le paramètre de la turbidité (aspect limpide de l'eau) les limites de qualité fixées par le Code général de la santé publique.

Les travaux programmés permettront lors de ces périodes de ne plus utiliser les eaux produites par ces deux captages et d'alimenter l'unité de distribution de Manzat par l'eau provenant de la ressource de Peschadoires.

Descriptif des travaux :

- Pose de 1200 ml de canalisation en fonte 100 mm entre le Moulin des Palles sur la commune de Charbonnières Les Vieilles et le captage du Grenouilloux sur la commune de Manzat.
- Modification des tuyauteries INOX dans les chambres de vannes des captages de La Coussidière et du Grenouilloux et pose de vannes électriques.
- Intégration des modifications de fonctionnement dans les automates de la station de La Coussidière et du captage du Grenouilloux.

Le Syndicat a donc lancé une consultation en procédure adaptée pour ce projet de « Sécurisation de la distribution en eau potable, Réalisation d'une interconnexion de secours en eau potable vers La Coussidière à Manzat ».

A noter que les candidats avaient l'obligation de répondre à la **prestation supplémentaire éventuelle (PSE)** suivante (l'acheteur se réservant le droit de commander ou non cette prestation) :

- PSE : Création d'une vidange pour la chambre à vannes du Grenouilloux.

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

- ✓ Qualité technique 60%
- ✓ Prix des prestations 40%

5 entreprises ont présenté une offre avant la date limite fixée au mardi 4 septembre 2024 à midi :

- SADE CGTH à Clermont-Ferrand (63).
- GRANDS DRAGAGES DU CENTRE à Abrest (03).
- TP LYAUDET à Saint Julien Puy Lavèze (63).
- SOGEA RHONE ALPES à Aubière (63).
- BARBIERO à Désertines (03).

Le bureau d'études REUR a procédé à l'analyse des candidatures et des offres et a proposé le classement suivant :

Offres de base sans la PSE (estimation par le bureau d'études REUR : 311 187,50 € HT) :

Offre		Montant HT de l'offre	Organisation générale et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en œuvre et fiches techniques	Mesures prises en faveur de l'environnement	Mesures prises pour la réduction des nuisances	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
	Note pondérée	Pondération	15	15	15	15	60	40	100	
SADE CGTH	Note pondérée	381 399,30 €	15,00	10,50	15,00	15,00	55,50	15,17	70,67	4
GRANDS DRAGAGES DU CENTRE	Note pondérée	312 935,00 €	7,50	0,00	15,00	9,00	31,50	26,81	58,31	5
TP LYAUDET	Note pondérée	268 953,50 €	12,00	10,50	10,00	13,00	45,50	34,28	79,78	3
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud	Note pondérée	259 921,50 €	15,00	10,00	15,00	15,00	55,00	35,82	90,82	2
BARBIERO	Note pondérée	235 325,00 €	15,00	14,00	15,00	15,00	59,00	40,00	99,00	1

Offres de base + PSE (estimation par le bureau d'études REUR : 314 787.50 € HT) :

Offres		Montant HT de l'offre + Montant HT PSE	Organisation générale et méthodologie d'exécution	Matériaux mis en œuvre et fiches techniques	Mesures prise en faveur de l'environnement	Mesures prises pour la réduction des nuisances	Valeur technique	Prix des prestations	Total	Classement final
		Pondération	15	15	15	15	60	40	100	
SADE CGTH	Note pondérée	387 299,30 €	15,00	10,50	15,00	15,00	55,50	14,97	70,47	4
GRANDS GRAGAGES DU CENTRE	Note pondérée	313 725,00 €	7,50	0,00	15,00	9,00	31,50	27,32	58,82	5
TP LYAUDET	Note pondérée	271 453,50 €	12,00	10,50	10,00	13,00	45,50	34,42	79,92	3
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud	Note pondérée	265 821,50 €	15,00	10,00	15,00	15,00	55,00	35,37	90,37	2
BARBIERO	Note pondérée	238 225,00 €	15,00	14,00	15,00	15,00	59,00	40,00	99,00	1

Le Président propose au Bureau Syndical de retenir la prestation supplémentaire dans le cadre de ce marché de travaux, afin de permettre l'évacuation des eaux extérieures et ainsi favoriser la durabilité des installations dans le temps.

Lors de la réunion des membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge qui s'est tenue le 12 septembre 2024, la proposition de retenir la PSE et le classement des offres proposé par le bureau d'études n'ont pas fait l'objet d'observations.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de base avec la PSE de l'entreprise BARBIERO pour un coût de 238 225,00 € HT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir la prestation supplémentaire dans le cadre du marché de travaux,
- **DECIDE** de retenir l'offre de BARBIERO pour un coût total de 238 225,00 € HT,
- **AUTORISE** le Président à signer le marché correspondant et tous documents nécessaires à son exécution.



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 12 septembre 2024,

Le Président,
Luc CAILLOUX